

Les avancées technologiques (internet, moyens de transport), les flux migratoires et les mutations socio-économiques contribuent à estomper les frontières de nos sociétés occidentales. Cependant, le système de soins suisse demeure fortement influencé par le territoire : ses infrastructures, ses acteurs et son financement restent largement ancrés dans les communes, les cantons voire, plus récemment, les régions, à l'exemple du nouvel Hôpital du Chablais. Plusieurs votations cantonales ont en outre démontré l'attachement de la population à une médecine de proximité. En même temps, le système de soins suisse dépend de l'apport des professionnels de la santé étrangers ; les patients se déplacent de plus en plus et le nombre des migrants augmente ; les prestations de soins sont aussi de plus en plus mobiles, à l'exemple des produits thérapeutiques vendus sur internet.

Les tensions sont donc importantes à l'interface entre santé, mobilité et migration. Comment concilier le principe de territorialité fixé dans la LAMal et l'exigence d'économicité des soins, beaucoup plus coûteux en Suisse qu'ailleurs. L'îlot suisse de cherté est-il une fatalité ? Comment garantir un accès équitable de tous à des soins sûrs et de qualité, non seulement dans les textes mais surtout dans la réalité ? Pour faire face à ces défis, les acteurs du système de soins doivent trouver ensemble des solutions innovantes, notamment juridiques, afin d'offrir un cadre favorable et sûr au développement de la santé de toutes et tous. En vue de faire le point sur ces interrogations, l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel a invité des experts issus de la pratique et de la réflexion académique pour apporter des éléments de réponse aux préoccupations concrètes des professionnels du droit et de la santé.



25<sup>e</sup> journée de droit de la santé

## Mobilité et migration : impacts pour le droit de la santé



Jeudi 13 septembre 2018

**8h30 Accueil des participants**

**9h00 Mots de bienvenue**

Dominique Sprumont, professeur, directeur adjoint, Institut de droit de la santé

**9h05 Ouverture de la journée**

Blaise Carron, doyen de la Faculté de droit, Université de Neuchâtel

**9h10 Nouveautés de l'année**

Olivier Guillod, professeur, Institut de droit de la santé, Neuchâtel

**10h00 Pause**

**Présidence : Olivier Guillod**

**10h30 Santé, migration et droit : quels défis ?**

Stéphanie Dagon, professeure, Université de Genève

**11h00 Difficultés et opportunités dans la prise en charge des patients migrants forcés**

Patrick Bodenmann, Professeur, titulaire de la Chaire de médecine des populations vulnérables (UNIL) et responsable du Centre des populations vulnérables (PMU)

**11h30 Accès aux soins essentiels et renvoi de personnes étrangères.**

**La jurisprudence du TAF**

Gabrielle Steffen, docteure en droit

**12h00 Questions et discussion**

**12h30 Repas**

**Présidence : Dominique Sprumont**

**14h00 La prise en charge de soins de santé dispensés hors de Suisse**

Anne-Sylvie Dupont, professeure, Universités de Neuchâtel et Genève

**14h30 Le tourisme médical à l'heure de la globalisation : aspects économiques**

Joachim Marti, professeur associé, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne

**15h00 Questions et discussions**

**15h15 E-commerce et sécurité des produits thérapeutiques**

Matthias Stacchetti, Swissmedic, Berne

**15h45 Assurance-maladie : des moyens de sortir du piège des coûts. Le point de vue du surveillant des prix**

Stefan Meierhans, surveillant des prix, Confédération suisse, Berne

**16h15 Questions et discussions**

**16h30 Conclusions**

Dominique Sprumont

**16h40 Apéritif offert à l'occasion des 25 ans de l'IDS**

**Finance d'inscription**

(comprend repas, pauses et actes)

Stagiaires

Etudiants (sans repas)

**CHF 300.-**

**CHF 100.-**

**CHF 50.-**

**Délai d'inscription**

31 août 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 24 août 2018. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

**Lieu**

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

**Renseignements**

Institut de droit de la santé

Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 80

E-mail : [messagerie.ids@unine.ch](mailto:messagerie.ids@unine.ch)

<http://www.unine.ch/ids>

**Bulletin d'inscription**

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de l'Institut de droit de la santé, par e-mail, poste ou sur [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch)

Je prendrai part à la 25<sup>e</sup> Journée de droit de la santé du 13 septembre 2018 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé.

Etudiant/e :  (prière de joindre une copie de la carte)  Stagiaire

Je prendrai part au repas :  Oui  Non

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Institution : \_\_\_\_\_

Adresse facture : \_\_\_\_\_

Code postal et localité : \_\_\_\_\_

Tél. professionnel : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Date :

Signature :